

Le Publisac à l'heure de la prise de conscience des limites du système Terre

LAZARE

Association Québécoise de Collapsologie

Cédric Michaud

Mémoire présenté le 1er novembre 2019 auprès de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal

Résumé

Avec les alertes climatiques du GIEC, la population humaine découvre progressivement que les dimensions de ses activités économiques ne sont plus négligeables relativement aux dimensions de notre système Terre : nous découvrons les limites et les conséquences catastrophiques de vouloir imposer une croissance économique illimitée à un support limité. Toutes les activités humaines, y compris celle du Publisac, sont soumises à cette contingence.

Le présent mémoire vise à fournir à la Commission un cadre analytique de compréhension des enjeux relatifs aux ressources, à l'énergie, à la production de rejets, et à l'efficacité de l'activité économique du Publisac, pour ensuite proposer trois scénarii de conduite à tenir face à l'avenir du Publisac, relativement aux intérêts de la population.

1. Présentation de LAZARE et du rédacteur

LAZARE est une toute jeune association sans but lucratif en cours de constitution juridique ayant pour mandat de colliger, critiquer, présenter et vulgariser les informations relatives à la consommation des ressources, la consommation énergétique, et la pollution de notre environnement. Tel que prévu par le rapport Meadows « Halte à la croissance » du Club de Rome en 1972, tous les indicateurs de ces variables économiques soutiennent un possible effondrement de notre civilisation thermoindustrielle dans un horizon historiquement proche, d'où le terme de collapsologie. Aussi surprenant et choquant puisse paraître ce constat, il est soutenu par l'analyse transdisciplinaire des travaux scientifiques les plus récents.

Le mandat de LAZARE est de faire le pont entre le public et le consensus scientifique au moyen de conférences afin de bien faire comprendre ces enjeux historiques au plus grand nombre. LAZARE est une association apolitique, ce qui n'exclut pas que ses membres aient à titre individuel un engagement citoyen.

L'auteur du présent mémoire, Cédric Michaud, est membre fondateur de LAZARE. Il a suivi une formation d'ingénieur en génie des systèmes d'information, ce qui lui a permis d'acquérir une solide formation en analyse des systèmes. Il a ensuite complété ce cursus par des études universitaires en biochimie, ce qui lui a permis de maîtriser une compréhension profonde de la dynamique des systèmes vivants. Face aux enjeux fondamentaux actuels tant en terme de transition énergétique que de transition sociétale, il offre des services de consultation en transition auprès des collectivités.

2. Position

Le présent mémoire va procéder à une analyse de la situation économique générale dans laquelle s'inscrit la situation économique du Publisac, et va ensuite appliquer la compréhension du cadre général à la problématique du Publisac.

2.1. Analyse du cadre général

Comme son nom l'indique, la croissance économique est un processus d'accroissement de l'activité économique.

L'activité économique, par définition, consomme des ressources et de l'énergie pour produire des biens et/ou des services et occasionner des profits. Détail important, toute activité économique produit directement ou indirectement des rejets (couramment dénommés « pollution »).

Les conditions physiques pour qu'un ensemble d'activités économiques soit soutenable exigent :

- que les ressources soient consommées à une vitesse inférieure à leur vitesse de renouvellement. Si cette vitesse est dépassée, l'activité économique se dirige vers un effondrement par épuisement de ressources.
- que l'énergie soit consommée à une vitesse inférieure à leur vitesse de renouvellement. Si cette vitesse est dépassée, l'activité économique se dirige vers un effondrement par épuisement d'énergie.
- que la pollution engendrée soit produite à une vitesse inférieure à la vitesse naturelle d'élimination. Si cette vitesse est dépassée, l'activité économique se dirige vers un effondrement par saturation de l'environnement en polluants.

La doctrine économique de la croissance, qui prescrit une augmentation continue du volume d'activité économique conduit à :

- une croissance de la pression sur les ressources, lesquelles sont **limitées**.
- une croissance de la pression sur les stocks d'énergie, lesquels sont **limités**.

- une croissance de la pression sur les capacités d'élimination des polluants par l'environnement, lesquelles sont **limitées**.

Le constat à l'égard de la consommation contemporaine des ressources est sans appel. Celles-ci à l'échelle mondiale, dans leur totalité, sont consommées au-delà de leur vitesse de renouvellement.

Cela implique nécessairement la question du choix : puisque le régime de consommation des ressources actuel n'est pas tenable, quels choix allons-nous faire? Allons-nous laisser la décroissance de consommation des ressources soumise à la loi du marché (donc la loi du plus fort), ou soumise à une gouvernance afin de prioriser l'affectation des ressources aux besoins du plus grand nombre?

Le constat à l'égard de l'énergie n'est pas davantage reluisant. Essentiellement consommée sous forme de stock fossile, ce stock est limité et sa consommation est physiquement et mathématiquement soumise à un pic, soit le moment à partir duquel sa production ne suffit plus à répondre à la demande. Le pétrole conventionnel a traversé son pic en 2006, lequel selon plusieurs analyses économiques est tout sauf étranger à la crise économique de 2008 : une économie à court d'énergie ne peut pas vivre cette situation sans conséquence. Le pétrole de schiste a pris le relais, mais pour maintenir l'approvisionnement en énergie pétrolière tout en palliant à la décroissance physiquement imposée du pétrole conventionnel, il faudrait doubler à tripler la production en pétrole de schiste d'ici 2025, ce qui au vu des contraintes de production semble irréaliste. Ce constat a mené l'Agence Internationale de l'Énergie à annoncer la possibilité d'un pic pétrolier mondial d'ici 2025¹. Cela amène au questionnement suivant : comment va réagir notre économie à un déficit d'approvisionnement en énergie fossile, alors que la transition énergétique est à peine commencée et se heurte à l'inaction des autorités

¹ <https://www.lemonde.fr/blog/petrole/2019/02/04/pic-petrolier-probable-dici-a-2025-selon-lagence-internationale-de-lenergie/>

publiques, lesquelles pour l'essentiel persévèrent à rechercher de la croissance alors que les limites physiques d'une telle croissance sont déjà dépassées?

Cela implique nécessairement la question du choix : puisque le régime de consommation énergétique actuel n'est pas tenable, quels choix allons-nous faire? Allons-nous laisser la décroissance énergétique soumise à la loi du marché, ou soumise à une gouvernance afin de prioriser l'accès à l'énergie aux besoins du plus grand nombre?

Aucun réconfort n'est envisageable du côté de la pollution. La profonde dépendance de notre civilisation aux énergies fossiles, soit des énergies carbonées, a conduit à une production de rejets de gaz à effet de serre très largement supérieure aux capacités d'élimination du système Terre. Cela se traduit par une augmentation continue, quasi irrémédiable, de la teneur atmosphérique en dioxyde de carbone. Autrement dit, sachant notre dépendance aux énergies fossiles, ce qui implique une production de gaz à effet de serre continue et à long terme, une seule certitude est assurée : le jour où on trouvera la situation réellement désagréable, elle ne pourra qu'empirer. Il est utopique d'imaginer un arrêt complet et définitif de la production de GES, et même dans le cadre de cette situation impossible à l'heure actuelle, il nous faudrait plus de 200 ans pour éliminer le surplus de GES accumulé dans notre atmosphère. Si l'humanité cessait à l'instant toute production de CO₂, au bout d'un siècle, il resterait dans l'atmosphère 40% du surplus atmosphérique en CO₂. Au bout de deux siècles, il en resterait 20%.

Nous nous trouvons donc devant le choix suivant : soit on continue décidément vers une décroissance incontrôlée de l'activité économique, ce qui promet d'être un processus particulièrement chaotique et douloureux, soit on planifie la décroissance de l'activité économique pour répondre aux besoins du plus grand nombre. C'est très exactement à ce point de la réflexion qu'intervient le sujet précis et particulier qui nous intéresse : le Publisac.

2.2. Application de l'analyse du cadre général au Publisac

Il nous faut répondre aux questions suivantes :

1. Quelles ressources consomme l'activité économique du Publisac?
2. Quelle énergie consomme l'activité économique du Publisac?
3. Quels rejets engendre l'activité économique du Publisac?
4. Quels sont les bénéfices réels du Publisac pour la population?
5. Peut-on envisager à court-terme une efficacité économique significativement améliorée du Publisac?
6. Quel avenir envisager pour l'activité économique du Publisac (recommandations)?

2.2.1. Le Publisac et la consommation de ressources

Le Publisac doit faire la démonstration réelle d'une consommation essentiellement constituée de papier recyclé. Plus la consommation de matière ligneuse primaire de source surexploitée est importante, plus le Publisac contribue au problème plutôt qu'à la solution. Au vu de l'importance des intérêts économiques privés cette consommation de matière ligneuse doit être vérifiable par un organisme de régulation. La gravité de la situation actuelle ne laisse plus de latitude aux promesses. Ne doivent plus être autorisés que des gestes et des faits vérifiables et vérifiés. Malheureusement, les enquêtes journalistiques démontrent que la valorisation de papier recyclé est relativement marginale au Québec, la faible qualité des ballots de matière récupérées les cantonnant au seul marché d'exportation de l'Inde.

Cette réflexion s'applique également aux encres d'impression, ainsi qu'au format d'emballage. Le format actuel d'emballage étant sous la forme d'un sac plastique, donc provenant d'un stock fossile limité, l'emballage est questionnable. Publisac a-t-il des options d'emballage plus respectueuses à l'égard des ressources à proposer? N'ayant aucune connaissance du processus de production des circulaires, l'auteur de ce mémoire renonce à juger de la qualité de ce processus. La Commission est cependant invitée à reposer son jugement sur des informations vérifiables et vérifiées quant à la nature de ce processus, et advenant des lacunes d'accès à ces informations, à adopter une attitude de précaution (présumer du pire plutôt que du meilleur).

2.2.2. Le Publisac et la consommation d'énergie

Le Publisac doit faire la démonstration réelle d'une consommation essentiellement renouvelable. Plus la consommation d'énergie fossile est importante, plus le Publisac contribue au problème plutôt qu'à la solution. Au vu de l'importance des intérêts économiques privés, la consommation énergétique du Publisac doit être vérifiable par un organisme de régulation. La gravité de la situation actuelle ne laisse plus de latitude aux promesses. Ne doivent plus être autorisés que des gestes et des faits vérifiables et vérifiés.

Cette réflexion s'applique au processus de production des circulaires, mais aussi au processus de distribution des circulaires. Est-ce que les dépôts de Publisacs à distribuer sont faits par des véhicules thermiques ou des véhicules électriques? Est-ce que les camelots se déplacent en véhicules thermiques ou à pied/vélo/véhicule électrique? N'ayant aucune connaissance du régime de consommation énergétique du Publisac, l'auteur de ce mémoire renonce à se prononcer sur la qualité de ce régime énergétique. La Commission est cependant invitée à reposer son jugement sur des informations vérifiables et vérifiées quant à la nature de ce régime, et advenant des lacunes d'accès à ces informations, à adopter une attitude de précaution.

2.2.3. Le Publisac et la production de rejets

Le Publisac doit faire la démonstration réelle d'une internalisation des coûts de gestion des rejets. Le Publisac étant un produit à usage unique et récurrent, il produit une quantité industrielle de papier, qui bénéficie non pas à la population en général, mais à un ensemble de consommateurs dont la portée reste à préciser et quelques industriels. Considérant ce constat, il est injuste et inéquitable de faire reposer la gestion des matières résiduelles (en quantités industrielles) sur la population en général. C'est un point sur lequel le présent rapport invite la Commission à porter un intérêt tout particulier, dans le contexte de la crise de la valorisation du papier recyclé. Alors que 6000 tonnes de papier récupéré traîne et se décompose dans les infrastructures montréalaises de récupération en attendant une filière de valorisation, est-ce que la population a besoin d'empirer la situation avec des ressources récupérées qu'elle n'a pas sollicitées?

Le format d'emballage plastique pose à cet égard un réel problème. L'auteur de ce mémoire atteste avoir de visu observé des citoyens jeter le Publisac (sac plastique emballant les circulaires) au complet dans le bac de récupération. Cela laisse songeur quant à la qualité du tri sélectif et aux coûts de valorisation des matières récupérées.

Par ailleurs, le volume industriel de distribution du Publisac ne peut raisonnablement empêcher la diffusion de contaminants plastiques sous la forme de sacs d'emballages et la diffusion de contaminants chimiques sous la forme d'encres d'impression. Il n'y a plus de place pour le « Tant pis! On fait ce qu'on peut... », ou alors ceux qui font ce choix doivent en porter la responsabilité personnelle.

2.2.4. Les bénéfices réels du Publisac pour la population

La question des bénéfices du Publisac pour la population est révélatrice, et c'est peut-être là qu'il nous invite comme communauté à bien soupeser ce qu'il implique. Alors que la sauvegarde d'un avenir acceptable pour nos enfants exige un redimensionnement aux capacités du système Terre de la consommation de ressources et d'énergie et de la production de rejets de notre civilisation consumériste, le positionnement du Publisac est emblématique : est-ce qu'un support qui stimule la surconsommation de ressources et d'énergie et la surproduction de rejets est véritablement utile à la population, ou lui est-il nuisible?

Certains n'hésiteraient pas à souligner que le Publisac stimule l'emploi par son activité propre et les activités économiques de ses clients corporatifs. Dans les faits cette stimulation revient à surconsommer davantage de ressources et d'énergie, et surproduire davantage de pollution ce qui dans les faits accroît la dette écologique et économique qui ne manquera pas d'affecter nos enfants. Cette dette mérite-t-elle véritablement d'être aggravée? Est-ce un comportement responsable que d'aggraver aveuglément et égoïstement la situation en se disant « les générations futures s'arrangeront avec ça »? Les générations futures ne sont pas si futures que ça : après l'audience de la Commission, nous irons les border dans leurs lits ce soir. Notre génération rencontrera, et nos enfants rencontreront encore davantage, les conséquences dramatiques de notre immaturité égoïste. N'est-il pas temps de se mettre au travail plutôt que d'attendre que quelqu'un d'autre le fasse à notre place?

2.2.5. Efficacité économique du Publisac

Alors que les économistes classiques et néo-classiques ont largement fait démonstration de leur déconnexion d'avec le monde réel en limitant la notion d'efficacité économique à celle de retour sur investissement monétaire, nous faisons le choix de nous arrimer à la vie réelle en nous attachant bien davantage aux questions de ressources, d'énergie et de rejets comme prix réels à payer pour le maintien d'une activité économique.

La question de l'efficacité économique revient pour nous à répondre à la question « le Publisac peut-il maintenir son activité économique en consommant bien moins de ressources, bien moins d'énergie, et en produisant bien moins de rejets? »

Une première approche serait pour le Publisac de cibler une clientèle consommatrice intéressée plutôt qu'encombrer une population désintéressée par des Publisacs non sollicités. En invitant la population intéressée à s'enregistrer auprès de Publisac, ou en l'enjoignant à arborer sur les boîtes postales un autocollant invitant à la distribution du Publisac, Publisac gagnerait a priori fortement en efficacité économique, en obtenant un meilleur résultat de vente par unité de ressource ou d'énergie consommées. Une seconde approche complémentaire serait pour le Publisac de cantonner son offre publicitaire à un format numérique. Cela lui permettrait un ciblage choisi et affiné de sa clientèle consommatrice, et cela pour des consommations de ressource et d'énergie drastiquement diminuées. Aujourd'hui les nouvelles parts de marché se conquièrent sur Internet, et non plus avec des tonnes de pamphlets papier.

Bien sûr Publisac ne manquera pas de soulever des sondages du type « Quelle proportion de la population a ouvert le Publisac ». Comme dans tous les sondages, l'art de construire la bonne réponse réside dans l'art de construire la bonne question. Et si l'on demandait à la population : « Souhaitez-vous cesser de recevoir le Publisac sous forme papier tout en y ayant accès sous forme numérique? »

3. Recommandations : quel avenir pour le Publisac?

Après avoir invité la Commission à se pencher sur les considérations de ressources, d'énergie, de pollution et de bénéfice public (et de coût public) du Publisac, nos recommandations reviennent à proposer différents scénarii dont le choix est du ressort politique de la Commission.

Nous proposons ici trois scénarii:

Scénario numéro 1 du laisser-faire

Laisser Publisac persévérer dans son modèle d'affaire actuel, avec tous les impacts que cela implique en terme de ressources, d'énergie et de pollution. Puisque les capacités en ressources, en énergie et élimination de la pollution du système Terre sont limitées, cela revient à sacrifier d'autres activités économiques au bénéfice du Publisac. Cela revient à considérer le Publisac comme un besoin prioritaire de la population.

Dans la droite ligne du principe du pollueur-payeur, il convient en ce cas d'exiger du Publisac qu'il internalise les coûts de collecte sélective et de valorisation des matières récupérées proportionnellement à son impact.

Scénario numéro 2 de mitigation

Imposer à Publisac de ne distribuer ses circulaires qu'aux consommateurs désireux de les recevoir, par le moyen de listes d'abonnement et/ou d'autocollants distinctifs invitant à la distribution du Publisac. Exiger de Publisac de revoir son système d'emballage afin de n'utiliser qu'un emballage renouvelable et biodégradable.

Scénario numéro 3 d'ajustement aux capacités du système-Terre

Imposer à Publisac de cantonner son activité publicitaire au support numérique afin d'augmenter drastiquement son

efficacité économique (dans son sens complet tel que précisé dans la section précédente).

Le choix politique d'offrir à nos enfants un avenir acceptable implique nécessairement d'appliquer au minimum le scénario 3 d'ajustement aux capacités du système-Terre, que cela soit immédiatement ou après un délai d'adaptation après une application temporaire du scénario 2 de mitigation.

Un scénario 4 d'interdiction de la publicité de masse va tôt ou tard intervenir dans les réflexions qui vont s'imposer d'elles-mêmes à notre société. Mais considérant que notre société n'est pour l'instant nullement mûre pour un tel débat, et considérant que les contraintes juridiques d'intervention de la Commission ne lui permettent pas d'intervenir de façon aussi large et décisive, nous avons renoncé à explorer ce scénario, sans douter une seule seconde que tôt ou tard cette réflexion s'imposera d'elle-même à la population.